

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.681.014.1 DU 27 SEPTEMBRE 1994

Doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R 30 R

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

FABRICANT

Société PACK'REALISATIONS, 13, rue de la Claie, Z.I. Beaucozéz, 49000 Angers (France).

CARACTERISTIQUES

La doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R 30 R est destinée au conditionnement de produits liquides ou pulvérulents s'écoulant par gravité dans des emballages rigides. Elle procède par pesées brutes, les emballages étant généralement des bidons, des fûts, des flacons, etc. métalliques, plastiques, en carton ou matériau composite.

Elle est composée de :

- un dispositif d'alimentation, à un seul débit, comportant autant de becs que d'unités de pesage.
- un carrousel comportant de 4 à 60 unités de pesage.

Chaque unité est constituée par :

- un dispositif récepteur de charge constitué par un plateau
- un dispositif équilibreur de charge constitué par un contrepoids, le guidage du plateau étant assuré par un mécanisme de type demi-Roberval
- des masses de tare disposées sous le plateau récepteur de charge lorsque la valeur nominale des doses est inférieure à la portée maximale de l'instrument.

- un dispositif d'asservissement constitué par un détecteur de proximité relié à un automate.
- un dispositif de commande et de contrôle de l'ensemble des opérations de transfert constitué par un automate programmable comportant

éventuellement des organes périphériques de dialogue et de visualisation.

Les caractéristiques métrologiques sont :

- portée maximale : de 1 à 30 kg,
- portée minimale : supérieure à la plus petite des valeurs 1/10 de la portée maximale et 5 fois la dispersion nominale,
- échelon de vérification : 1/500ème de la portée maximale,
- cadence maximale de fonctionnement : elle peut atteindre 720 emballages par unité de pesage et par heure, en fonction de la quantité nominale et du produit à doser.

CONDITIONS D'UTILISATION

Les températures limites d'utilisation sont de + 5 °C au minimum et de + 35 °C au maximum.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les instruments concernés par la présente décision comportent une plaque d'identification sur laquelle figurent notamment :

- le numéro d'approbation de modèle figurant dans son titre,
- le nombre d'unités de pesage du carrousel.

Chaque unité de pesage est identifiée par un numéro.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R 30 R est présentée à la vérification primitive en deux phases, la première ayant lieu dans les ateliers du fabricant et la deuxième au lieu d'installation.



DEPOT DE MODELE

Plans et schémas de construction déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement des Pays-de-la-Loire et chez le fabricant.

REMARQUE

La doseuse pondérale PACK'REALISATIONS modèle P'R 30 R peut se présenter en version anti-déflagrante, la présente décision ne prend pas en compte la conformité aux prescriptions de protection anti-déflagrante.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.

Photographie n° 6132-1.

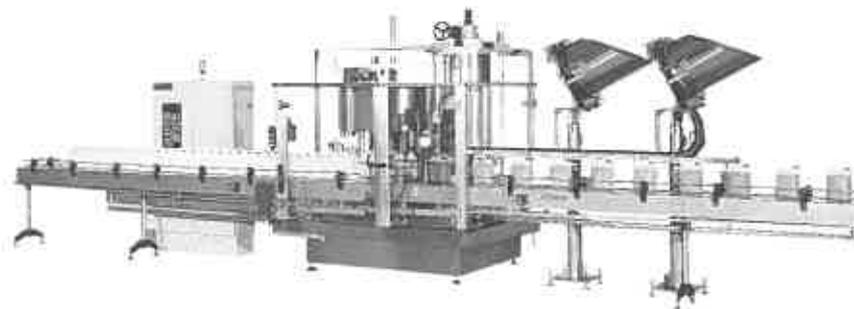
Schéma n° 6132-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE

■ N° 6132-1
DOSEUSE PONDERALE PACK'REALISATIONS P'R 30 R



NOTICE DESCRIPTIVE

Doseuse pondérale
PACK'REALISATIONS
modèle P'R 30 R

DESCRIPTION D'UN CYCLE

Chaque unité de pesage est intégrée dans un carrousel. Les cycles de remplissage se déroulent pendant une partie de rotation complète du carrousel.

Le plateau récepteur de charge (en rotation) est en position haute lorsqu'il est vide.

L'emballage (vide ou partiellement rempli) à conditionner arrive sur le plateau récepteur de charge.

L'automate commande le départ du cycle de dosage (une cellule de détection située en amont du carrousel indique à l'automate le passage de l'emballage).

Lorsque le poids de l'emballage atteint le seuil d'équilibre de l'unité de pesage, le plateau descend.

Ce mouvement est repéré par un détecteur de proximité qui transmet l'information à l'automate.

L'automate commande alors la coupure de l'alimentation après prise en compte d'une valeur de temporisation tabulée par l'opérateur.

Ces étapes sont normalement exécutées avant que l'emballage ait atteint l'endroit où il doit quitter le carrousel. Dans le cas où la commande de l'alimentation en produit n'a pas eu lieu au moment où l'emballage doit quitter le carrousel, l'instrument se met en défaut de fonctionnement jusqu'à ce qu'une action corrective soit réalisée.

Lorsque l'emballage a quitté le dispositif récepteur de charge, un nouveau cycle commence dès qu'un autre emballage arrive.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'ensemble dans lequel est intégré le carrousel comporte en règle générale un dispositif de bouchage après remplissage et peut également être doté d'autres équipements non liés à la fonction pesage selon la nature du produit conditionné.

Selon le type de produit à conditionner et les conditions ambiantes, l'ensemble dans lequel est intégré le carrousel peut être exécuté en version "cabine de lavage", en version prévue pour atmosphères explosibles, etc.



■ N° 6132-2

DOSEUSE PONDERALE PACK'REALISATIONS P'R 30 R

